

Stéphanie Arboit

«**U**ne joie considérable.» Ce terme, répété plusieurs fois, donnait l'impression que François Margot, abbé-président de la Confrérie des Vignerons, s'exprimait hier en direct devant une caméra depuis Addis-Abeba. Mais son allocution avait été enregistrée. Son institution s'attendait en effet à ce que la Fête des Vignerons, qu'elle organise environ cinq fois par siècle à Vevey, soit inscrite au patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'Unesco. C'est chose faite.

Si l'inscription n'est pas une surprise, sa rapidité a été bluffante: moins de deux minutes, alors que d'autres dossiers ont donné lieu à de longs débats dans la capitale éthiopienne. «Même si mon allocution a été enregistrée, mon émotion est très sincère, explique François Margot. C'est magnifique d'avoir cette reconnaissance quasi universelle entre les mains. On ne pouvait pas rêver mieux comme scénario.»

La Fête des Vignerons est la toute première tradition suisse à être inscrite au PCI. Pour fêter dignement cette entrée, une soirée avait été organisée hier soir à la salle del Castillo de Vevey, où s'est notamment exprimé le conseiller fédéral Alain Berset. «Cette inscription provoque

un début de sensation qui pourrait s'apparenter à une ivresse, légère et joyeuse. La réputation de la Fête est susceptible de grandir comme un grain de raisin qui prendrait la taille de la Terre. Certains de ses airs sont devenus des musts. Vous me voyez venir comme Fribourgeois!» Référence au *Ranz des vaches*, chanté à la Fête par les armaillis de son canton. Le conseiller fédéral à la verve inspirée n'a pas manqué de souligner que sur la liste du PCI figurent également la pêche aux crevettes à cheval sur les plages belges de la mer du Nord ou le rituel pour amadouer les chamelles en Mongolie.

Selon lui, la Fête «fonde une identité nationale par le jeu des fédéralismes». Un aspect également relevé par la syndique de Vevey, Elina Leimgruber, qui a

ajouté: «Nous inscrivons aujourd'hui au PCI une tradition vivante de promotion de la qualité. Nous devons savoir nous en montrer dignes dans le futur.»

La proximité avec Lavaux, site inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2007, «a facilité l'inscription au PCI», relève François Margot. «Car la Fête n'est pas que symbolique, mais représente aussi le réel travail de ces vignes», souligne Isabelle Raboud-Schüle, directrice du Musée gruérien et membre de la Commission suisse pour l'Unesco. C'est une tradition vivante qui se réinvente. Elle a un pied dans la terre et une dimension créative contemporaine.»

Président de l'Office des vins vaudois, Pierre Keller avait soutenu l'inscription et ne doutait pas qu'elle passerait la

rampe «haut la main». «C'est fantastique pour la région, pour les vigneronnes et pour le tourisme. Cela va renforcer la Riviera!» «Grâce à cette reconnaissance exceptionnelle, la Confrérie va pouvoir aller de l'avant avec davantage d'appuis de toutes parts!» s'enthousiasme Yves Christen, ex-syndic et conseiller honoraire de la Confrérie. Il ne croit pas si bien dire: «De l'annonce de l'inscription à ce soir (*ndlr: hier*), j'ai déjà reçu les appels de trois partenaires financiers pour manifester leur intérêt», se réjouit Frédéric Hohl, directeur du comité d'organisation de la prochaine Fête. «A l'image de Gilles, soyons fiers de notre Fête des Vignerons et chantons-la. Y en a point comme elle!» a conclu le conseiller d'Etat Pascal Broulis.



«Nous n'en ferons pas une exploitation commerciale»

● Interview de **François Margot**, abbé-président de la Confrérie des Vignerons.

Félicitations!

Vous félicitez le peuple de la Fête, moi je n'y suis pour rien!

Vous n'avez effectué aucun lobbying auprès de l'Unesco?

Aucun. Après le dépôt du dossier, nous avons eu des contacts réguliers

avec l'Office fédéral de la culture (qui nous a avertis que les premiers retours étaient positifs), mais pas avec l'Unesco.

Auriez-vous préféré être inscrit plus près de 2019 pour profiter plus fort d'un «effet marketing»?

Non. Je suis persuadé que le timing est excellent. La Confrérie est une institution qui ne vit pas au même rythme que toutes les autres. Notre rapport au temps est particulier. De plus, bien sûr, nous allons devoir faire du commerce, mais nous ne ferons pas d'exploitation commerciale du label Unesco, très chatouilleuse sur ce point. L'inscription va donner un souffle supplémentaire à la vague qui nous porte déjà.

Représentant la Suisse romande, (de même que les autres fêtes

candidates – Carnaval de Bâle et processions de Mendrisio – représentent leur région linguistique), la Fête est-elle davantage que le «code génétique des Vaudois», comme vous dites?

Effectivement. Nous partageons une même culture viticole en Valais, à Genève et à Neuchâtel. Cette reconnaissance de l'Unesco concerne aussi le travail de tous ces hommes et femmes.

La crainte que le vin ait mauvaise presse était visiblement infondée?

Nous craignons que l'Unesco interprète le travail de la Confrérie comme une apologie du vin et non comme la célébration du travail du vigneron. Il y a des susceptibilités de certaines cultures envers l'alcool et l'allégresse. Mais, lorsque j'ai vu que la bière belge

avait été rapidement admise, j'ai été rasséréiné et me suis dit que ces craintes n'étaient qu'intellectuelles et n'avaient pas de raison d'être.



Retrouvez notre vidéo
et nos photos sur

fêtedesvignerons.24heures.ch



**François Margot, abbé-président
de la Confrérie des Vignerons,
organisatrice de la Fête.** FLORIAN CELLA

Avec la bière et la rumba

● La 11e session du comité intergouvernemental de l'Unesco (qui a siégé de lundi à aujourd'hui) a aussi intronisé au patrimoine culturel immatériel (PCI) la bière belge et la rumba cubaine. Lors de l'examen des 37 dossiers (quatre n'ont pas passé la rampe), les débats ont parfois pris un tour politique, notamment autour du Festival international de la culture et de la pêche d'Argungu, au Nigeria. Le représentant du Sénégal s'est exclamé: «Boko Haram a même interdit ce festival, qui réunit musulmans et autres cultures. Aidez-nous à contrer le terrorisme!» Il a été inscrit.

Au niveau des traditions suisses, le prochain candidat à passer sur le grill pour être inscrit au PCI sera le Carnaval de Bâle, dans une année. Pour mémoire, six autres traditions (retenues parmi 167) concourront pour la Suisse dès 2018: les processions saintes de Mendrisio, le yodel, la saison d'alpage, le savoir-faire horloger, la gestion du risque d'avalanches et le design graphique et typographique suisse. Le patrimoine culturel immatériel ne doit pas être confondu avec le patrimoine mondial, culturel et naturel, pour lequel la Suisse a déjà inscrit 12 biens.



Le conseiller fédéral Alain Berset s'est exprimé hier soir à la salle Del Castillo, lors d'une soirée organisée pour fêter l'inscription de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel. «Certains des airs de la Fête sont devenus des *musts*. Vous me voyez venir, comme Fribourgeois!» a dit le conseiller fédéral, en référence au *Ranz des vaches*, chanté à la Fête par les armaillis de son canton. KEYSTONE

Réactions

«Avec cette inscription à l'Unesco, la réputation de la Fête est susceptible de grandir comme un grain de raisin qui prendrait la taille de la Terre»



Alain Berset
Conseiller fédéral
en charge de la Culture

«C'est magnifique d'avoir cette reconnaissance quasi universelle entre les mains. On ne pouvait pas rêver mieux comme scénario»



François Margot
Abbé-président
de la Confrérie
des Vignerons

«Nous inscrivons aujourd'hui au patrimoine culturel immatériel une tradition vivante de promotion de la qualité. Nous devons nous en montrer dignes dans le futur»



Elina Leimgruber
Syndique de Vevey

«La Fête des Vignerons a su rester authentique car elle est conduite par de fortes têtes, qui veulent bien être inscrites à la condition de garder leur liberté pleine et entière»



Pascal Broulis
Conseiller d'Etat